

Le bulletin

Mars-septembre 2023



Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- Conseil Départemental : rencontre avec P. Bouty
- Sorties ASE
- Juridique
- Scolarisation
- Stage et pièce de théâtre
- Jeunes suivis, jeunes majeurs
- soutienscolaire@aadmie.org et autres commissions et groupes de travail
- Vidéos
- Vides-greniers
- Cuisine et bicyclettes
- Finances et souscription

Conseil Départemental : rencontre avec P. Bouty

Ce semestre a été marqué par une rencontre – la première – avec Philippe Bouty, président du Conseil Départemental depuis juin 2021 et à ce titre responsable de la politique de l'ASE. Étaient également présents à cette réunion Maryline Vinet, vice-présidente élue à la famille, ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires directement concerné.e.s. De notre côté, nous étions 5 pour le CA de l'AADMIE.

C'était le 26 avril et nous n'avons communiqué sur cette rencontre importante que lors des CA ouverts qui ont suivi.

Nous nous sommes attaché.e.s à pointer les insuffisances et incohérences dans les évaluations des jeunes. Nous avons redit qu'elles se faisaient finalement « au doigt mouillé » en s'appuyant essentiellement sur des critères physiques ou liés à l'attitude des jeunes – critères très subjectifs conduisant au refus de reconnaissance de minorité dans 70% des cas.

Nous avons réaffirmé que, si les juges reconnaissaient la minorité des jeunes une fois sur deux cela ne relevait pas du hasard. Nous avons dit que ce n'étaient pas des adultes que les familles solidaires avaient le sentiment d'héberger. Nous avons proposé que les jeunes soient gardés sous la protection de l'ASE jusqu'à ce que leurs cas soient tranchés par les juges.

Nous avons eu le sentiment d'ébranler un peu les convictions de nos interlocuteurs en citant mot pour mot des passages de plusieurs évaluations.

Quelques exemples : « (...) il demeure un doute quant à sa possible minorité » ; « Reste profondément marquée sur le plan psychologique (pleurs) » ; « (...) épaules larges, mains imposantes » ; « (...) demandera (...) s'il peut avoir un maillot pour jouer au foot. A plusieurs reprises au cours de l'entretien l'intéressé cherchera à s'infantiliser par le biais de propos de ce type » ; « (...) semble présenter certains signes cliniques d'un stress post-traumatique » ...

Par la suite malheureusement – et sous réserve d'être détrompé.e.s par les chiffres lors d'une prochaine rencontre avec les représentant.e.s du Conseil Départemental - il ne nous a pas semblé que le nombre de sorties baissait (voir ci-après).

Pire : lors des audiences devant les juges des enfants, les MIE ont maintenant systématiquement devant eux non seulement la représentante de l'ASE mais aussi un.e avocat.e. Ces avocat.e.s viennent à grands frais de cabinets spécialisés nantais ou parisiens (cf article de la commission juridique).

Nous demandons une nouvelle rencontre avec Philippe Bouty. Nous ne manquerons pas d'en tenir informé.e.s les adhérent.e.s de l'AADMIE

Sorties ASE

Depuis janvier, à notre connaissance 41 jeunes au moins ont été sortis de l'Escale avec une évaluation de majorité. Ils venaient :

17 de Guinée, 8 du Bangladesh, 5 de Côte d'Ivoire, 4 du Cameroun, 2 du Mali, 2 du Pakistan et 3 de RdC, Liberia ou Sierra Leone.

Nous avons accueilli 32 d'entre eux (parfois elles). 19 sont partis au bout de quelques jours et certains après plusieurs mois, découragés de ne pas être convoqués devant le juge pour enfants ou pour d'autres raisons.

Depuis le début du mois d'août, l'AADMIE n'est plus avisée des sorties ASE. C'est un sujet que nous devons aborder avec M Bouty. N'étant pas conscients de l'aide que nous pouvons leur apporter, les jeunes seront bien plus nombreux à quitter la Charente et à se échouer à Paris ou en région parisienne dans les difficiles conditions que l'on sait.

Juridique

Dans le précédent bulletin, nous évoquions 4 passages devant le juge des enfants. Deux déclarés mineurs et un majeur. Le quatrième était mis en délibéré. Nous avons le plaisir de vous informer que le jeune mis en délibéré a été déclaré mineur et confié à un TDC (Tiers Digne de Confiance).

Le travail de la commission juridique, pour ingrat qu'il soit parfois, porte souvent ses fruits puisque sur les 3 dernières années (septembre 2020 à septembre 2023), nous avons réussi à faire reconnaître la minorité de 17 jeunes.

Malheureusement, sur les 6 derniers mois, le bilan est nettement moins bon : 2 reconnus mineurs mais 4 déclarés majeurs. Si les résultats sont en baisse, cela s'explique par le fait que le Conseil Départemental missionne désormais un ou une avocat.e spécialisé.e qui intervient dès l'audience devant les juges des enfants en appui des décisions de refus d'assistance éducative prononcées par l'ASE. C'est ainsi que nous avons pu déplorer - en une même matinée - la non reconnaissance de la minorité de 3 jeunes qui étaient pourtant tous détenteurs de leurs passeports. Passeports dont la régularité n'a pas été contestée.

juridique@aadmie.org

Scolarisation

Il y a du retard cette rentrée 2023 pour des raisons exceptionnelles internes aux services de l'inspection académique. Cela engendre inquiétude et frustration mais nous n'y pouvons malheureusement pas grand-chose. En attendant nous avons tenté de pallier ce manque d'activité par du soutien en français (tous les jeudi après-midis) et des découvertes ponctuelles (informatique , spectacles , visites).

La situation, devrait se débloquer cette semaine mais 6 jeunes sont encore sans affectation au moment où nous écrivons ces lignes.

La commission scolarité suit l'ensemble des jeunes attentivement. Vous pouvez vous adresser à elle.

scolarite@aadmie.org

Stage et pièce de théâtre



Cet été encore, deux jeunes MIE ont été invités à participer à un stage de théâtre avec Théâtre en action dans la Ferme-Théâtre de Malvieille à Moulidars (entre Angoulême et Jarnac).

Inédite et montée en 8 jours, la pièce *La chevauchée du tigre* - satire de la période Covid et de son traitement politique - a été jouée deux fois lors du festival Festifermes et de l'avis de tout le monde, cette année a été un excellent cru.

On peut d'ailleurs retrouver quelques vues sur notre facebook (voir ci-après).

Jeunes suivis, jeunes majeurs

Nous suivons actuellement 23 MIE « authentiques ».

C'est-à-dire des jeunes dont nous espérons que la justice reconnaitra la minorité. Ils pourront ainsi bénéficier de la prise en charge éducative de l'ASE à laquelle ils ont droit et obtenir plus facilement un titre de séjour une fois leur majorité atteinte.

Mais, par force, nous suivons également ceux d'entre eux qui n'ont pas vu leur minorité reconnue, sont devenus majeurs, mais poursuivent leurs études.

Du fait d'un durcissement de la justice l'été 2019 (cf [Observatoire de la Justice](#) sur le site), ces jeunes sont aujourd'hui largement majoritaires. Nous leur proposons, pour solliciter un titre de séjour en Préfecture, de se faire aider par l'association amie BAOBAB.

Un groupe de travail vient néanmoins de se constituer sur ce sujet : vous pouvez le contacter

jeunesmajeurs@aadmie.org

soutienscolaire@aadmie.org et autres commissions et groupes de travail

Vous pouvez utiliser leurs adresses électroniques pour contacter directement les différents groupes et commissions. L'ensemble des adresses figure sur le site dans [ACCUEIL/Contact](#).

Les bénévoles qui assurent le soutien scolaire (et les activités scolaires des primo-arrivants non encore scolarisés) peuvent maintenant être contacté.e.s à soutienscolaire@aadmie.org.

Si le cœur vous en dit de venir renforcer ce groupe, vous savez maintenant où écrire.

De manière générale, nous sommes toujours ravi.e.s d'accueillir de nouvelles bonnes volontés : les besoins ne manquent pas et toutes les commissions sont preneuses.

Si vous hésitez, les secteurs actuellement les plus « tendus » seraient ceux de l'animation du local (le mercredi après-midi et surtout le vendredi) ainsi que celui du juridique.

Et naturellement, la commission hébergement est en permanence demandeuse de familles solidaires.

Vidéos

Angoulême, ville de l'image... Et nous n'en avons pas pour nous présenter !

Cette fois c'est fait : merci à Adrien, jeune documentariste qui a tourné plusieurs vidéos permettant de découvrir nos activités. Si vous suivez notre facebook, vous les avez déjà vues. Sinon, vous pouvez retrouver le lien sur notre site. Dans [ACCUEIL/ Nous connaître en vidéos](#).

4 courts documents de 20 secondes à 4 minutes allant du témoignage de famille solidaire à la présentation générale de l'association.

- **Vide-greniers**

Comme vous le savez, nous avons participé à plusieurs vide-greniers (5 au total) et assuré plus de 1 000 € de rentrées à l'AADMIE. C'est bien, ce fut une belle aventure et nous avons passé quelques belles journées. C'est donc sans regret. Mais l'investissement est colossal : récolter, centraliser, stocker les objets. Les apporter à l'aube sur les lieux (parfois louer une camionnette) et remballer ensuite, parfois avec un gain de 300 € mais parfois sans presque aucun bénéfice (il faut payer le stand). Bref, on jette l'éponge !

Mais nous ne sommes pas sans projet pour assurer des revenus autrement que par les subventions ou les souscriptions : loto, repas festif... on vous en reparlera.

Cuisine et bicyclettes



On avance. Nous avons touché l'aide (cf bulletin précédent) de la Caisse d'Épargne : 5 229 € de crédit dont la plus grosse part a été consacrée à la réfection de la cuisine de « chez Antoine ». Il était temps !

Nous lançons maintenant l'autre projet pour un montant de 2 000 € : celui que nous avons monté avec l'association Cyclofficine.



Cyclofficine se chargera pour nous de fournir aux jeunes les vélos dont ils pourront avoir besoin. Nous serons propriétaires des vélos tandis que Cyclofficine en assurera la gestion. Nous leur désignerons les jeunes qui pourront bénéficier non seulement d'un vélo et de son équipement (casque, éclairage, antivol...), mais aussi d'une formation aux usages (sécurité, entretien, réparation...) dans un cadre associatif accueillant.

Avis aux familles solidaires dont le jeune a besoin (ou envie) d'un vélo : n'hésitez pas à nous contacter.

Finances et souscription

CA du 20 septembre : il reste 440€ sur le compte. De quoi payer les factures courantes (notamment les cartes de bus) en septembre. Nous avons déjà économisé sur tout et notamment la nourriture : il est temps de lancer pour de bon la souscription décidée avant les vacances.

L'an dernier à la même époque (qui n'est pas la meilleure : la rentrée), nous avons pu récolter la somme de 4 680€. Nous repartons donc avec le même objectif.



N'hésitez pas, si ce n'est pas encore fait, à faire un don sur la plateforme helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/aadmie-resf-16/formulaires/1>

Et si vous préférez envoyer un chèque, n'oubliez pas de mentionner (pour les impôts) vos nom, prénom, adresse postale et électronique.

Comme l'an dernier, nous considérerons comme adhérent.e toute personne ayant versé une somme supérieure ou égale aux 20€ de la cotisation. De même que nous considérons comme adhérentes de droit toutes les familles solidaires. Toutes ces personnes seront donc invitées à l'Assemblée Générale annuelle qui devrait avoir lieu cette année en janvier.

Prochain CA ouvert

**11 octobre à 18h30 au local,
18 rue Fénelon à Angoulême**

Le CA : Isabelle Claire, Sylvie Delaruelle, Geneviève Noël, Pascale Ronzoni,
Hamza Saadoun, Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Frédérique Virole

AADMIE - RESF16 www.aadmie.org

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

20, rue du sauvage 16000 Angoulême

07 51 20 93 05 - aadmie.resf16@gmail.com